

8 ANNEXE 8 : EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000



DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**

**À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS
ADMINISTRATIFS**



À quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

Cas 1 (p. 2 et 3) :

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000,

Cas 2 (p. 5 et suivantes) :

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

Coordonnées du demandeur :

Nom : Conseil Départemental des Bouches du Rhône
Direction des Routes et des Ports - Arrondissement d'Aix-en-Provence – Service Etudes et Travaux
Adresse : 20 rue Tubingen 13098 AIX EN PROVENCE
Téléphone : Fax :
Email :

1^{er} cas : projet localisé entièrement hors site Natura 2000

a. Nature et description du projet

Le projet consiste en la création d'un giratoire à quatre branches sur la commune de Rousset entre la RD7n et la RD56. Le carrefour à l'étude se trouve sur la RD7n, au niveau de son intersection avec la RD56c. La RD7n relie dans le sens Est-Ouest Saint-Maximin-la-Sainte-Baume à Aix en Provence. La RD56c relie la RD7n à la commune de Rousset au Sud. Au Nord, la RD56c rejoint la RD17 qui dessert Saint-Antonin-sur-Bayon. Le projet comprend la mise en place de dispositifs de gestion des eaux pluviales, constitués d'un système d'assainissement pluvial, pour la collecte et le traitement des eaux de ruissellement du nouveau giratoire et d'une partie des branches. L'ensemble doit être cohérent et adapté aux contraintes topographiques et au milieu récepteur.

b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

Non

c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

Oui, deux cours d'eau intermittents traversent la zone d'étude, l'Aigue Vive ainsi qu'un autre cours d'eau.

d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

La suppression d'arbres concerne une surface totale de 347 m² d'une formation de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), de part et d'autre, au Nord de la RD56c. Cela représente environ 10 arbres localisés au niveau des zones présentées sur la Carte 2 suivante.



Figure 1 - Arbres à abattre au Nord -Ouest du carrefour (une quinzaine d'individus)

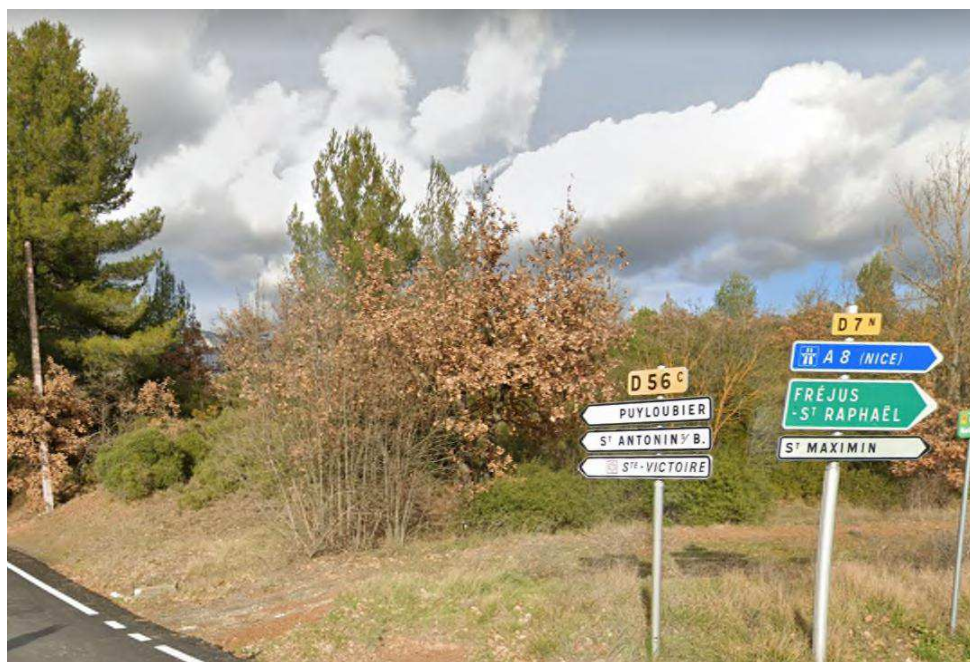
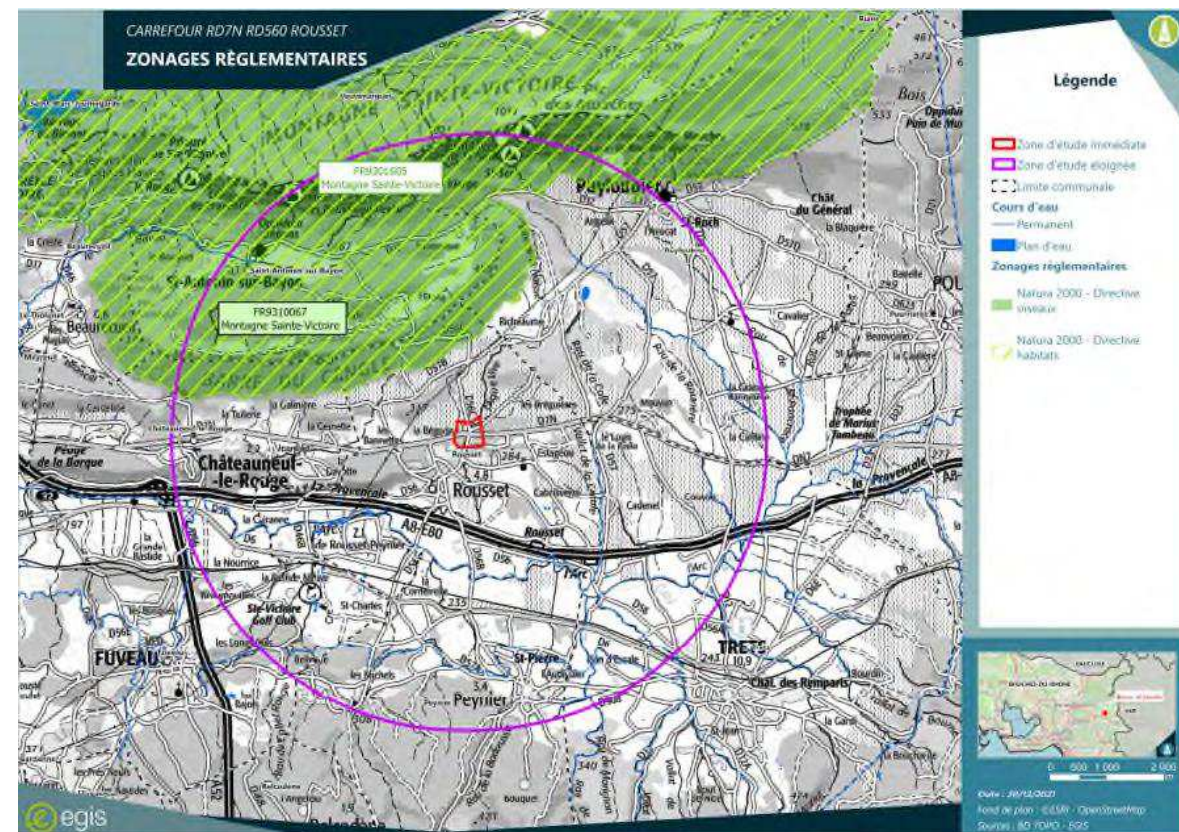


Figure 2: Végétation arbustive à supprimer au Nord-Est du carrefour

e. Localisation et cartographie

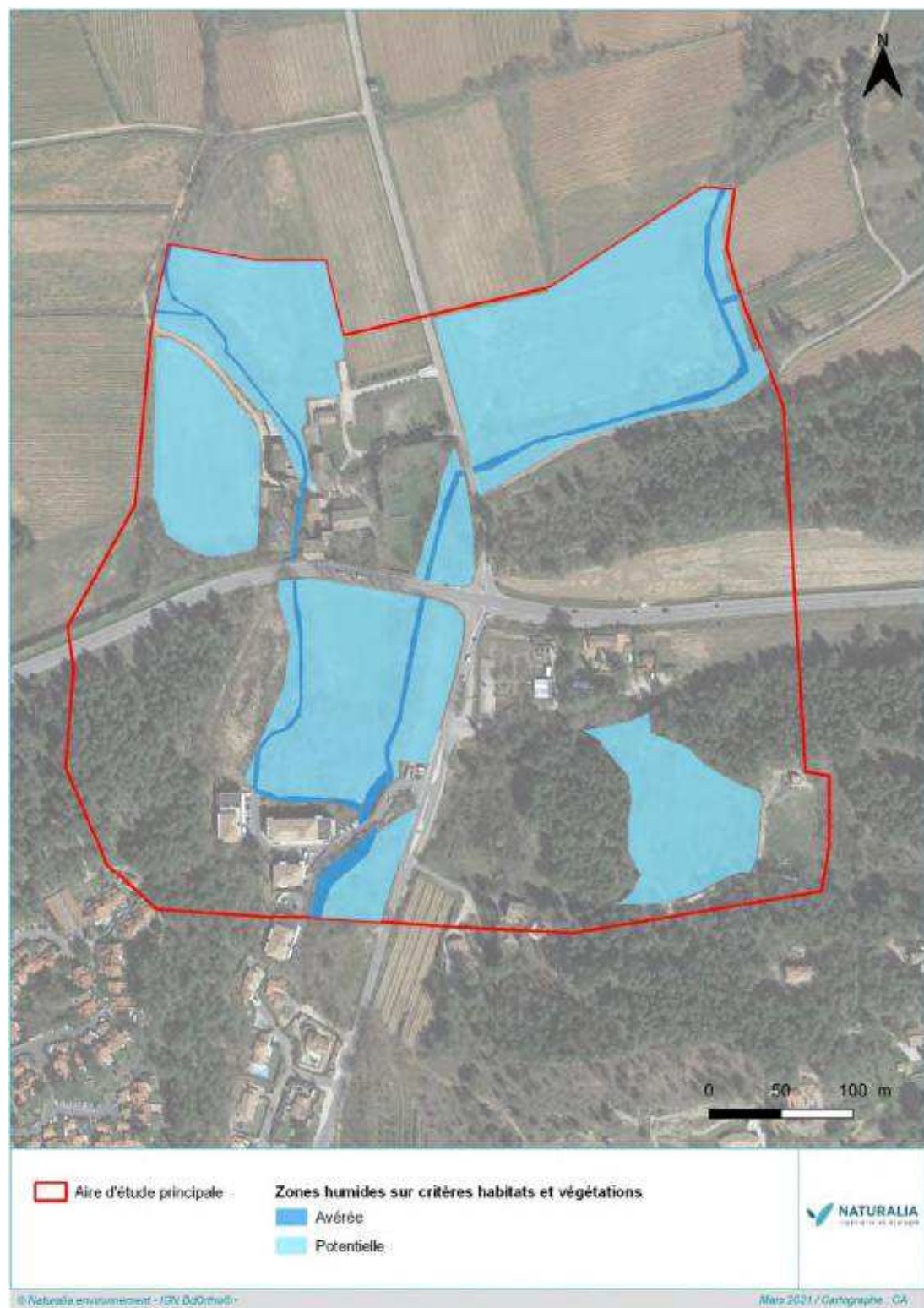
Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.



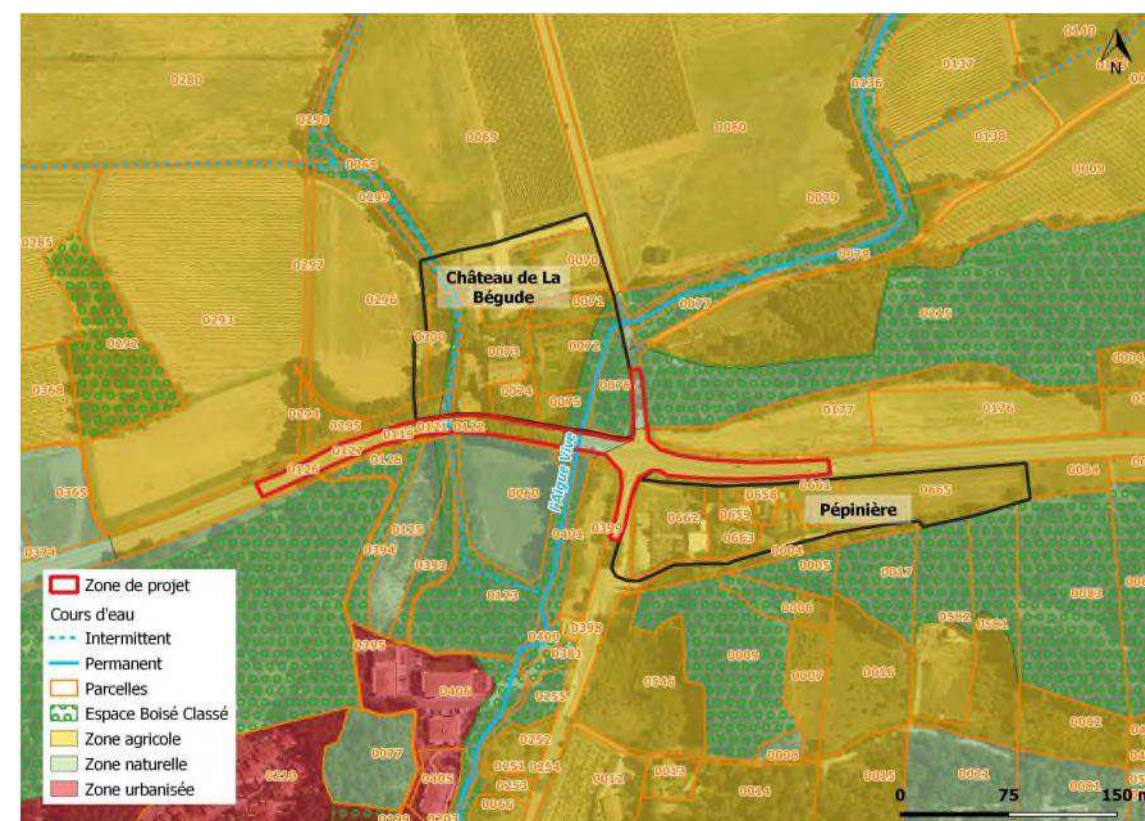
Carte 1: Localisation du projet par rapport aux zonages réglementaires



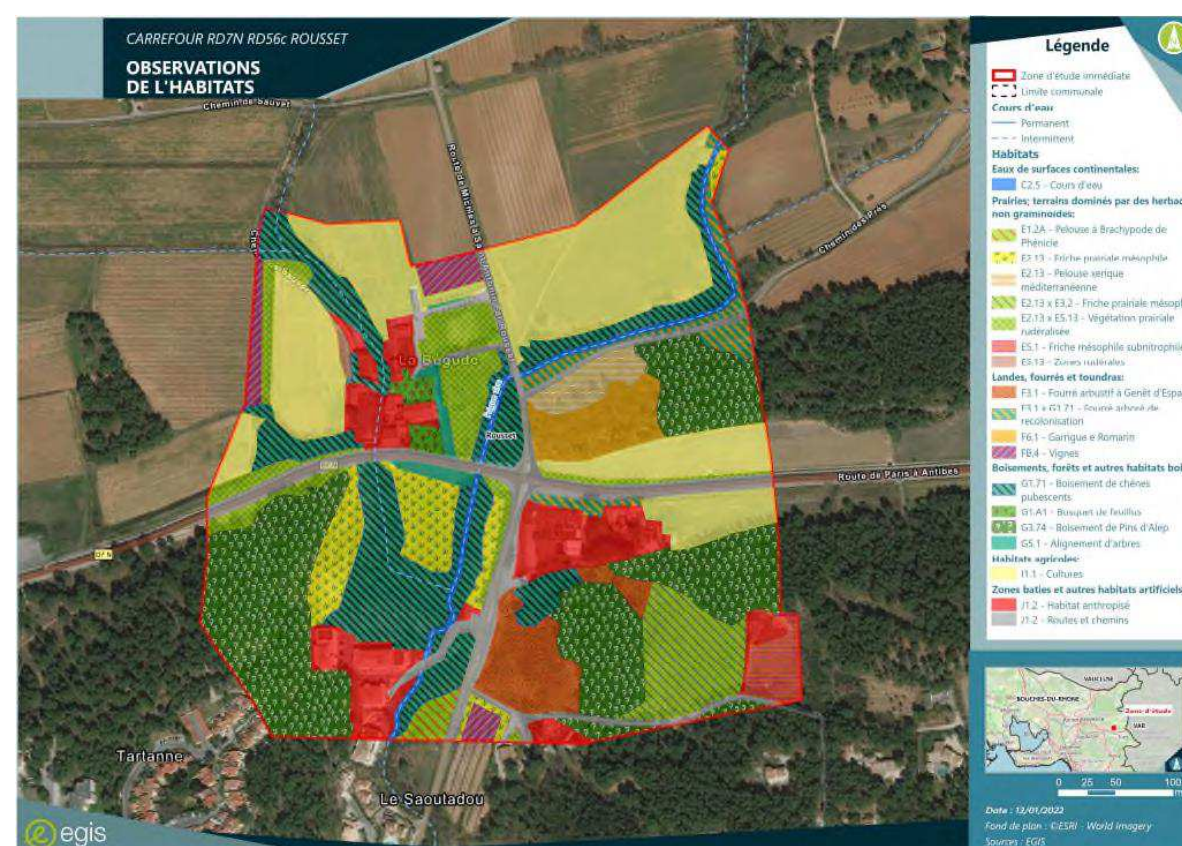
Carte 2 : Localisation des arbres à supprimer



Carte 3: Localisation des zones humides potentielles (Source: Naturalia)



Carte 4: Occupation du sol sur la zone d'étude



Carte 5: Habitats sur la zone d'étude

Le projet est situé :

Nom de la commune : Rousset (13790), Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse : RD7n

Site Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

2 sites Natura 2000 sont situés dans l'aire d'étude éloignée du projet. . Il s'agit de la ZSC FR9301605 « Montagne Sainte-Victoire » et de la ZPS FR9310067 du même nom.

À quelle distance ?

À 1,5 km du site: ZSC « Montagne Sainte-Victoire » (FR9301605)

À 1,5 km du site: ZPS « Montagne Sainte-Victoire » (FR9310067)

b. Étendue du projet

Surface : 8 503 m²

Linéaire : /

c. Période envisagée pour les travaux

À ce stade des études, la durée de chantier est évaluée à 11 mois dont 2 mois de préparation et de la coactivité entre lots. Afin de respecter la sensibilité des différentes espèces en présence, un calendrier écologique sera à mettre en œuvre. Les données actuelles ne permettent pas de préconiser un calendrier précis mais il est recommandé de ne pas réaliser les travaux au printemps, période écologiquement la plus sensible.

d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

Les boisements présents sur l'aire d'étude s'orientent selon un axe est-ouest. Le projet est donc susceptible de porter atteinte à cette continuité qui seront donc à préserver dans le cadre de l'aménagement.

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non. Les arbres à cavités concernés par les emprises seront conservés.

- l'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Oui, deux cours d'eau intermittents traversent le site d'étude.

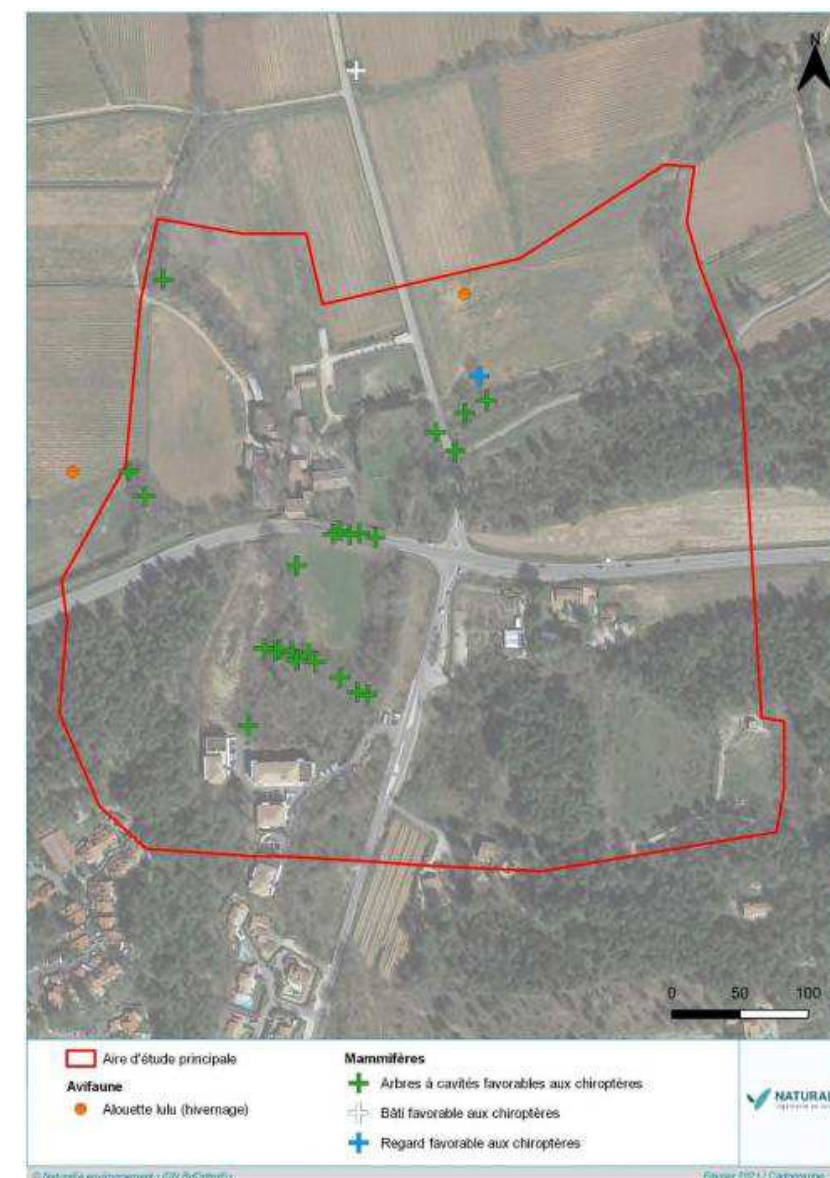
- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Aucune présence de gîte n'a été avérée au sein de l'aire d'étude. Cependant, les bosquets matures et les bâtiments sont susceptibles d'offrir des gîtes pour la reproduction ainsi que le repos de la Pipistrelle Pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) et la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) contactées sur le site. Une trentaine

d'arbres à cavités offrant des gîtes potentiels aux chiroptères ont été identifiés sur l'aire d'étude. Ces arbres seront donc à conserver.



Figure 3 : Platanus à cavités et regard d'eau en pierres disjointes : deux gîtes potentiels à chiroptères (Source : J. Jaffré / Naturalia)



Carte 6: Localisation des arbres à cavités sur l'aire d'étude (Source : Naturalia)

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Aigle de Bonelli
Alouette lulu
Bergeronnette des ruisseaux
Canard colvert
Chardonneret élégant
Choucas des tours
Chouette hulotte
Étourneau sansonnet
Faucon crécerelle
Fauvette à tête noire
Fauvette mélanocéphale
Geai des chênes
Gobemouche gris
Grand corbeau
Grimpereau des jardins
Hibou moyen-duc
Huppe fasciée
Linotte mélodieuse
Martinet noir
Merle noir
Mésange à longue queue
Mésange bleue
Mésange charbonnière
Moineau domestique
Pic épeiche
Pic vert
Pie bavarde
Pigeon biset domestique
Pigeon ramier
Pinson des arbres
Pouillot de Bonelli
Pouillot véloce
Roitelet huppé
Rollier d'Europe
Rougegorge familier
Serin cini
Sittelle torchepot
Tourterelle turque
Verdier d'Europe

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) et le Serin cini (*Serinus serinus*) se reproduisent au niveau des milieux ouverts et semi-ouverts de la zone d'étude. La reproduction du Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), de la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), du Hibou moyen-duc (*Asio otus*), de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) et du Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) est suspectée sur le site.

Insectes (à proximité immédiate des sites Natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non

e. Conclusion

Le projet envisagé

- est susceptible
- n'est pas susceptible

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

Les sites Natura 2000 visés dans la présente évaluation sont la ZPS et la ZSC de la « Montagne Sainte-Victoire ». Ils correspondent à des parcelles agricoles, boisées et rivulaires. La trame boisée correspond à la ripisylve du cours d'eau.

Au niveau des emprises du projet, les habitats concernés sont principalement agricoles et les espaces boisés ne seront que très peu impactés. Les milieux aux abords des emprises ne sont pas spécifiquement propices à la nidification ou à la reproduction des espèces ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000. La mise en place d'un calendrier écologique permettra de ne causer aucune incidence notable sur les sites Natura 2000 concernés par le projet.

ZSC FR9301605 « Montagne Sainte-Victoire »

TABLEAU HABITATS NATURELS :

Le tableau suivant récapitule les habitats ayant justifié la désignation de la ZSC FR9301605 « Montagne Sainte-Victoire ».

TYPE D'HABITATS NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>) Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i> Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables) Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	X	Seul l'habitat « Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> » d'intérêt communautaire est présent sur l'aire d'étude du projet. Cet habitat ne sera pas concerné par les emprises du projet
	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin autre :		
Milieux forestiers	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> Forêts à <i>Ilex aquifolium</i> autre :		Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur la zone d'emprise du projet
Milieux rocheux	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique Grottes non exploitées par le tourisme		Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur la zone d'emprise du projet

	autre :		
Zones humides	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de <i>l'Hydrocharition</i> Mares temporaires méditerranéennes Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) autre :		Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur la zone d'emprise du projet
Milieux littoraux et marins	autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE du ou des sites natura 2000 concernés :

Le tableau suivant récapitule les espèces ayant justifié la désignation de la ZSC FR9301605 « Montagne Sainte-Victoire » et de la ZPS FR9310067 du même nom.

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Présent ou potentiel ?	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation, avérée ou potentielle, de la zone d'étude par l'espèce...)	Nature et niveau de l'incidence
Amphibiens et Reptiles	-			
Invertébrés	Écaille chinée		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Agrion de Mercure		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Damier de la Succise		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Lucane cerf-volant		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Grand Capricorne	Présent	Des individus ont été recensés au sein de deux Chênes présentant 20 trous d'émergence sur le site.	Ces arbres doivent être conservés dans leur bon état écologique. Le projet ne devrait pas causer d'incidence sur l'espèce.
	Écrevisse à pattes blanches		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Poissons	Blageon		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Chabot		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Mammifères (hors chiroptères)	Loup gris		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Chiroptères	Grand Murin		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Petit rhinolophe		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Grand rhinolophe		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Grand Murin		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Minioptère de Schreibers	Présent	Au moins un individu a été contacté dans la partie nord-ouest de l'aire d'étude, le long d'une haie arborée dans le domaine de Bégude, en activité de chasse ou de transit. Aucun habitat de l'aire d'étude immédiate ne semble cependant assez favorable pour héberger des	Aucune incidence

			colonies de cette espèce.	
	Murin de Capaccini		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Murin à oreilles échanquées		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Murin de Bechstein		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Plantes	Sabline de Provence		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Oiseaux (lister uniquement ici les espèces ayant justifié la désignation des ZPS concernées)	Grand-duc d'Europe		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Engoulevent d'Europe		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Rollier d'Europe	Présent	Une reproduction locale est possible.	Dérangement de l'espèce en phase travaux. Aucune destruction d'habitat ne devrait avoir lieu.
	Alouette lulu	Présent	Une reproduction locale est possible.	Dérangement de l'espèce en phase travaux. Aucune destruction d'habitat ne devrait avoir lieu.
	Pipit rousseline		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Fauvette pitchou		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Pie grièche écorcheur		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Crave à bec rouge		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Bruant ortolan		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Canard colvert	Présent		Incidence négligeable
	Bondrée apivore		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Milan noir		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Milan royal		Aucun individu recensé	Aucune incidence

	Vautour percnoptère		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Circaète Jean-le-Blanc		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Busard des roseaux		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Busard Saint-Martin		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Busard cendré		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Aigle royal		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Aigle de Bonelli	Présent	Le couple a été contacté à 800m au Nord de la zone d'étude en chasse et alimentation.	L'incidence est faible sur l'espèce qui ne niche pas sur la zone d'étude.
	Faucon pèlerin		Aucun individu recensé	Aucune incidence
	Bécasse des bois		Aucun individu recensé	Aucune incidence
Le cas échéant, autres espèces remarquables animales ou végétales (à titre d'information)	Crapaud épineux	Présent	1 individu adulte, ainsi qu'une trentaine de têtards ont été contactés le soir du 07 avril 2021 dans la vasque creusée dans la roche de l'Aigue Vive. L'espèce se reproduit donc au sein de la zone d'étude. Cette espèce est protégée à l'échelle nationale (PN3). Elle est cependant à préoccupation mineure, tant dans la liste rouge régionale que nationale.	
	Lézard ocellé	Présent	Plusieurs individus sont présents au niveau du vignoble du domaine de la Bégude. L'espèce se reproduit au sein de la zone d'étude et y effectue son cycle de vie complet.	
	Couleuvre helvétique	Présent	1 individu a été contacté le soir du 03 août 2021 dans la vasque creusée dans la roche de l'Aigue Vive. L'espèce se reproduit au sein de la zone d'étude et y effectue son cycle de vie complet	


	Pipistrelle pygmée	Présent	Deux contacts obtenus sur le domaine de Bégude au nord-ouest et dans la partie sud-ouest à proximité de la route D7N.	
	Pipistrelle commune	Présent	Un seul contact obtenu également sur le domaine de Bégude au nord-ouest de l'aire d'étude, d'un individu probablement en chasse ou en transit. Il est possible que l'espèce se reproduise et dispose de gîtes dans les bosquets matures de l'aire d'étude ou à proximité et au niveau de certains bâtiments adéquats, comme au domaine de la Bégude.	

**Reconnaitances de terrain
effectuées entre avril et octobre
2021**

Fait à Marseille en avril 2022

Par : EGIS

signature


EGIS villes & transports
 Immeuble Totem - 40, Boulevard de Dunkerque
 CS 61001 - 13771 MARSEILLE Cedex 02
 Tél. 04.91.23.23.23 - Fax 04.96.15.20.60
 RCS LYON 493.334.429 - TVA Intracom. FR 94 493 334 429